

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique**
Comité du développement social**Cinquième session**

Bangkok, 28-30 novembre 2018

Ordre du jour provisoire annoté

Le présent document contient l'ordre du jour provisoire de la cinquième session du Comité du développement social (section I) et les annotations y relatives (section II).

I. Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session :
 - a) Déclarations liminaires ;
 - b) Élection du Bureau ;
 - c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Principaux défis du développement social dans la région Asie-Pacifique et mesures aux fins de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.
3. Stratégies visant à améliorer l'autonomisation économique des femmes dans le contexte de la réalisation des objectifs de développement durable en Asie et dans le Pacifique.
4. Stratégies visant à ne laisser personne de côté, l'accent étant mis sur les personnes handicapées, les personnes âgées et autres groupes vulnérables.
5. Examen des progrès accomplis par la région Asie-Pacifique pour donner suite à la Déclaration ministérielle Asie-Pacifique sur la population et le développement et au Cadre d'action régional sur le VIH et le sida pour l'après-2015.
6. Examen de l'orientation future du sous-programme.
7. Examen des projets de résolution éventuels à soumettre à la Commission à sa soixante-quinzième session.
8. Questions diverses.
9. Adoption du rapport du Comité sur sa cinquième session.
10. Clôture de la session.

II. Annotations

1. Ouverture de la session

a) Déclarations liminaires

Le programme provisoire de l'ouverture de la session sera mis en ligne en temps utile à l'adresse suivante : www.unescap.org/intergovernmental-meetings/committee-social-development-fifth-session.

b) Élection du Bureau

La liste des participants sera mise en ligne en temps utile à l'adresse suivante : www.unescap.org/intergovernmental-meetings/committee-social-development-fifth-session.

Le Comité élira un président, un vice-président et un rapporteur.

c) Adoption de l'ordre du jour

Documentation

Ordre du jour provisoire annoté (ESCAP/CSD/2018/L.1)

Annotation

Le Comité examinera et adoptera l'ordre du jour provisoire, sous réserve des modifications nécessaires.

2. Principaux défis du développement social dans la région Asie-Pacifique et mesures aux fins de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030

Documentation

Tendances et possibilités en matière de développement social en Asie et dans le Pacifique : lutte contre la pauvreté persistante et les formes multiples de dénuement (ESCAP/CSD/2018/1)

Annotation

Le Comité sera saisi d'une note du secrétariat donnant un aperçu des résultats obtenus par la région en matière de développement social et d'élimination de la pauvreté et des formes de dénuement. Ce document indique également que les pays doivent investir davantage dans les domaines de la protection sociale, des soins de santé et de l'éducation afin d'éradiquer l'extrême pauvreté et de sortir un plus grand nombre de personnes de la pauvreté modérée.

Le Comité souhaitera peut-être encourager les membres et les membres associés à présenter des déclarations succinctes mettant en lumière les mesures prises à l'échelle nationale qui ont contribué à réduire la pauvreté et les inégalités, qu'elles soient liées ou non au revenu. Il souhaitera peut-être aussi donner des orientations sur les travaux futurs du secrétariat dans les domaines de la pauvreté, des inégalités et de la protection sociale, compte tenu en particulier du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

3. Stratégies visant à améliorer l'autonomisation économique des femmes dans le contexte de la réalisation des objectifs de développement durable en Asie et dans le Pacifique

Documentation

Stratégies visant à améliorer l'autonomisation économique des femmes dans le contexte des objectifs de développement durable (ESCAP/CSD/2018/2)

Annotation

Le Comité sera saisi de la note du secrétariat présentant une analyse des tendances et difficultés en matière d'autonomisation économique des femmes dans la région Asie-Pacifique. Cette note proposera des stratégies et des recommandations politiques pour surmonter ces difficultés afin d'appuyer la mise en œuvre du Programme 2030.

Le Comité souhaitera peut-être encourager les membres et les membres associés à présenter au nom de leur pays une déclaration succincte mettant en lumière les expériences et les politiques nationales qui ont contribué à l'autonomisation économique des femmes et à l'égalité des sexes. Il souhaitera peut-être aussi donner des orientations pour les travaux futurs du secrétariat dans ce domaine, en particulier compte tenu du Programme 2030.

4. Stratégies visant à ne laisser personne de côté, l'accent étant mis sur les personnes handicapées, les personnes âgées et autres groupes vulnérables

Documentation

Ne laisser personne de côté : aider les groupes vulnérables dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (ESCAP/CSD/2018/3)

Annotation

Le Comité sera saisi de la note du secrétariat présentant une analyse des principales tendances et difficultés concernant les groupes vulnérables dans la région Asie-Pacifique. Cette note propose des stratégies et des recommandations de politique générale pour remédier à ces difficultés à l'appui de la mise en œuvre du Programme 2030.

Le Comité souhaitera peut-être encourager les membres et membres associés à présenter des déclarations succinctes mettant en lumière les expériences et les politiques de leur pays qui ont contribué à aider et à autonomiser les groupes vulnérables. Le Comité souhaitera peut-être aussi donner des orientations pour les travaux futurs du secrétariat sur ce thème.

5. Examen des progrès accomplis par la région Asie-Pacifique pour donner suite à la Déclaration ministérielle Asie-Pacifique sur la population et le développement et au Cadre d'action régional sur le VIH et le sida pour l'après-2015

Documentation

Progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, principales mesures pour la poursuite de sa mise en œuvre et recommandations de la Déclaration ministérielle Asie-Pacifique sur la population et le développement (ESCAP/APPC/2018/1)

Projet de rapport sur l'examen à mi-parcours de la Déclaration ministérielle Asie-Pacifique sur la population et le développement (ESCAP/APPC/2018/L.2)

Projet de résumé du Président de l'examen à mi-parcours de la Déclaration ministérielle Asie-Pacifique sur la population et le développement (ESCAP/APPC/2018/WP.1)

Annotation

Ce point de l'ordre du jour s'appuiera sur le document CESAP/APPC/2018/1, qui rend compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements énoncés dans la Déclaration ministérielle Asie-Pacifique sur la population et le développement, et sur le projet de rapport et de résumé du Président concernant l'examen à mi-parcours de la Déclaration ministérielle Asie-Pacifique sur la population et le développement (ESCAP/APPC/2018/L.2 et ESCAP/APPC/2018/WP.1).

Le Comité est invité à prendre note du rapport et du résumé du Président.

En outre, les conclusions de la réunion du groupe d'experts sur les progrès accomplis par l'Asie et le Pacifique dans la mise en œuvre de la Déclaration ministérielle Asie-Pacifique sur la population et le développement et du Cadre d'action régional sur le VIH et le sida pour l'après-2015 seront présentées.

6. Examen de l'orientation future du sous-programme

Le Comité souhaitera peut-être donner au secrétariat des indications sur les travaux du sous-programme et l'orientation des travaux à court et à long terme du secrétariat dans le domaine du développement social, compte tenu du Programme 2030 et des objectifs de développement durable.

7. Examen des projets de résolution éventuels à soumettre à la Commission à sa soixante-quinzième session

Les membres du Comité souhaiteront peut-être faire connaître, à l'avance, les propositions et/ou textes de projets de résolution sur les questions prioritaires de développement social à soumettre pour examen à la Commission à sa soixante-quinzième session, qui se tiendra en 2019.

8. Questions diverses

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Comité souhaitera peut-être examiner toute autre question portée à son attention.

9. Adoption du rapport du Comité sur sa cinquième session

Documentation

Projet de rapport (ESCAP/CSD/2018/L.2)

Annotation

Le Comité examinera et adoptera le projet de rapport sur les travaux de sa cinquième session qu'il présentera à la Commission, à sa soixante-quinzième session.

10. Clôture de la session

Des déclarations de clôture seront prononcées.
